

# ACTUALITÉS

## L'État d'urgence pourrait en être à son ultime édition

CAROLINE MONTPETIT

L'Action terroriste socialement acceptable tiendra, peut-être pour une dernière année, sa 10<sup>e</sup> édition de l'État d'urgence. Cet événement se déroulera sur une période de quatre jours, du 24 au 29 novembre, 24 heures sur 24, à la place Émilie-Gamelin. Il utilisera la formule «*tout inclus*» communément employée dans l'industrie touristique pour introduire la notion de «*tous inclus*», par laquelle on valorise «*le respect, l'intégration, la rencontre*».

À cet événement qui propose une réflexion sur l'itinérance, de grands chefs montréalais, dont Martin Picard et son banquet Cochon, sont conviés, avec à leurs côtés de nombreux artistes engagés. On y retrouvera, entre autres, le chorégraphe Harold Rhéaume, Les 7 doigts de la main et Cirque du monde, l'Orchestre d'Hommes-Orchestres, Toxique Trottoir, David Marin, Jérôme Minière, Alexandre Belliard, Mathieu Lippé et Doba, pour ne nommer que ceux-là.

Cette année, donc, les fondateurs de l'ATSA, Pierre Allard et Annie Roy, poseront au public la question suivante: «*Que se passe-t-il quand on n'entre pas dans le package? Peut-on résister, refuser de s'inclure? Quelles formes ce refus peut-il prendre?*»

Comme lors des éditions précédentes, l'État d'urgence proposera les soins de Médecins du monde et de l'Ambulance Saint-Jean, des dons de vêtements, une cantine en permanence, un salon de beauté et des massages sur chaise.

Reste que cet événement, qui a peu à peu pris sa place dans le paysage montréalais, est menacé. Les organisateurs signalent en effet aux intéressés que l'État d'urgence, dans sa forme actuelle, demande un engagement permanent de la part de ses organisateurs, dont le mandat, à travers l'ATSA, se voudrait plus diversifié.

«*Le mandat de l'ATSA, et le désir de ses directeurs artistiques, est de produire d'autres interventions urbaines, de se pencher sur d'autres problématiques*», apprend-on dans un communiqué.

L'ATSA laisse cependant une porte ouverte à la poursuite d'autres États d'urgence au cours des prochaines années: «*Un financement substantiel et récurrent dédié à la production de l'État d'urgence permettrait à l'ATSA de continuer l'ensemble de ses activités sans toutefois devoir le laisser tomber. Au cas contraire, nous devons accepter que nous sommes allés au maximum de notre capacité à développer cette aventure artistique et solidaire.*» Un dossier à suivre.

*Le Devoir*